

confié mon bonheur, mon avenir... N'ébranlez pas leur confiance, ne transformez pas notre séparation temporaire en une séparation définitive. André ! si vous m'aimez, ferez-vous, désormais, rien qui puisse nous affliger tous !... ”

Quinze jours plus tard, André répondit en jurant de sa bonne conduite à venir, en nous remerciant, ma mère et moi, avec effusion. Il terminait en m'adressant les protestations les plus chaleureuses.

Je n'eus pas le temps de commenter cette lettre. Le jour même où je la reçus, ma mère, souffrante depuis la veille, tombait malade d'une fluxion de poitrine, et immédiatement, son état fut jugé désespéré.

Avec quelle angoisse je veillai sur elle ! Quelles terribles alternatives de joie et de crainte m'agitaient. Contre toute attente, malgré les pronostics du médecin, la bonne constitution de ma mère vainquit la maladie. Elle fut bientôt hors de danger.

Il n'y avait qu'à combattre la faiblesse de la chère convalescente. Peu à peu, elle redevenait elle-même, lorsqu'à mon tour je pris le lit. Une terrible épidémie de petite vérole dévastait alors le pays : je venais d'en être atteinte.

## XI

Pendant deux mois tout entiers, je souffris horriblement. Seules, la voix de ma mère, la pression de sa main, pouvaient calmer mon agitation. Lorsque je repris possession de moi-même, une pensée cruelle me saisit :

“ Je devais être bien changée ! ”

Je suppliai ma mère de me présenter un miroir. Sous plusieurs prétextes, elle s'y refusa ; enfin, mes instances devinrent si pressantes qu'elle me répondit :

— Attends encore ! Le médecin m'a affirmé pouvoir combattre la persistance des traces. Il ne faut pas t'affliger à présent, puisque...

— Je suis donc bien affreuse ! l'interrompis-je.